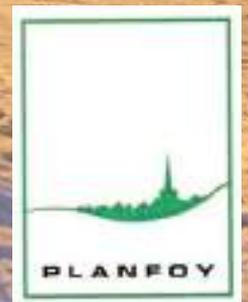


BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2024



Toute l'actualité est à retrouver sur la page Facebook de Planfoy

SOMMAIRE

- 01 // LE MOT DU MAIRE
- 03 // ÉTAT CIVIL
- 04 // INFOS PRATIQUES
- 05 // ACTUALITÉS
- 11 // TRAVAUX
- 19 // VIE DES ASSOCIATIONS



Chers Planfoyards et chères Planfoyardes.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2024. Que chacun d'entre vous connaissent le bonheur et que les soucis viennent le moins possible perturber votre vie à Planfoy.

De notre côté, nous restons plus que jamais à votre écoute et continuons à nous engager pour le développement de notre commune.

Pour 2024, plusieurs projets devraient voir le jour, sous réserve de la suite favorable qui sera donnée à nos demandes de subventions :
Au niveau de la voirie, nous avons choisi de reprendre une partie de la voirie communale au niveau de Fisseماغne, particulièrement abîmée. Nous réaliserons également la réfection définitive de la voirie du Clozel, par suite des travaux de cette année.

Nous aurions aimé pouvoir effectuer également la réfection définitive du chemin du Frioul mais la construction de plusieurs maisons dans le nouveau lotissement va entraîner le passage de nombreux camions et nous préférons décaler ces travaux.

Enfin, nous reprendrons les bas-côtés de la route du Guizay entre Bayon et le petit bois en raison des difficultés de maintenir en place les pierres dans le fossé.

Au printemps, nous réaliserons également la reprise du mur de soutènement de la rue du 19 mars, à l'entrée du village.

2024 verra également l'installation des 4 caméras prévues dans le bourg et au Guizay.



Ce bulletin a été conçu et mis en page par Maria DURIEUX, Conseillère Municipale



Nous aurons aussi la nécessité d'intervenir au niveau de la station d'épuration, dont le sable a été colmaté à la suite d'une fuite dans le bassin supérieur.

Nous accompagnerons également cette année la mise en place par le SICTOM des colonnes d'ordures ménagères et de tri sélectif au niveau des extérieurs de la commune. Les bacs actuels disparaîtront au profit de points de collecte permettant d'accueillir de plus grandes quantités et permettant de substantielles économies lors des opérations de collecte. 3 seront installées au Guizay et une au Vignolet. Le bourg sera équipé en 2025.

Dans le même temps, nous équiperons le Guizay d'abribus, avec le concours du Conseil Régional, en charge de ces équipements.

A cheval sur ces deux années, on peut évoquer le projet de nouveaux magasins à bicêtre, sur le terrain de l'ancienne station-service. Notre objectif est d'accueillir deux commerces, sans pour autant faire du tort aux commerces du bourg. Si le transfert du 1/4h paysan est acquis, nous sommes toujours en discussion avec deux boulangers pour concevoir un projet qui permettra de trouver du pain dans le bourg et à Bicêtre.

Comme vous le voyez, les projets sont divers mais ces investissements à eux seuls ne reflètent pas l'étendue de l'action municipale.

En effet, la Loi dispose que les communes possèdent une « clause générale de compétence ». Pour certains, ce ne sont que des mots mais après 3 ans de mandat de maire, je prends conscience chaque jour de ce que cela veut dire, au-delà de l'aspect juridique.

Cela concerne tout d'abord nos écoles, nos associations et nos commerces, comme nous nous y étions engagés lors de notre élection. Mais cela peut concerner aussi chacun d'entre vous.

Les questions d'urbanisme sont nombreuses mais ce peut être aussi des questions plus sociales comme une recherche de logement ou d'emploi. Ce sont également des informations à donner sur le fonctionnement

de la commune, C'est le plaisir de célébrer des mariages, des baptêmes. C'est parfois les appels des forces de police ou des pompiers pour un événement plus ou moins grave. C'est en tout cas toujours le sentiment de se sentir utile aux autres et de servir l'intérêt commun.

C'est un travail de tous les jours et qui ne peut se faire qu'en équipe. Nous ne sommes pas trop de 15 pour vous accompagner efficacement. Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux travaillent ensemble pour vous assurer une tranquillité de vie et des services publics de qualité. Nous sommes accompagnés en cela par l'ensemble du personnel municipal qui s'engage à nos côtés pour assurer l'ensemble de leurs missions.

Tous ensemble, nous sommes à votre service tout au long de l'année.

Bonne année à tous.

Le Maire

Cédric LOUBET



// ÉTAT CIVIL



Mariages

COLOMBET Gérald et MARTINS Elodie 01/07/2023
REYNARD Antoine et RIOCREUX Pauline 15/07/2023



Naissances

CABAUD Evy 25/07/2023
PEREIRA LABRUE Emma 05/08/2023
BADIEU Garance 14/10/2023
MOURIER Timothée 27/11/2023



Décès

JULIAU Christian 08/07/2023

// INFOS PRATIQUES



Recensement obligatoire dès 16 ans : démarche et pièces à fournir

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour:

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).
- passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser ?

- Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile
- Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire.

Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Pièces à fournir

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...).
- son livret de famille.

Mairie de Planfoy

1, square Henri de Rochetaillée
42660 PLANFOY
Tel: 04 77 51 40 69
Courriel: mairie@planfoy.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 9h00 - 12h00
Mercredi : Fermé
Jeudi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Samedi : 10h00 - 12h00

Horaires d'ouverture de l'agence postale

Lundi : 8h30 - 11h30
Mardi : 8h30 - 11h30
Mercredi : 16h00 - 18h00
Jeudi : 8h30 - 11h30
Vendredi : 8h30 - 11h30
Samedi : 8h30 - 11h30
Téléphone : 04 77 51 40 05

ASTREINTE élus :

Téléphone : 06 46 11 71 53
Ce numéro est à votre service en cas d'atteinte à la sécurité des biens ou des personnes sur le territoire de la commune.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Saint-Genest Malifaux

Lundi : 13H30 - 17H
Mercredi : 9H - 12H / 13H30 - 17H
Vendredi : 13H30 - 17H
Samedi : 9H - 12H / 13H30 - 17H
Du 1^{er} mai au 30 octobre, la déchetterie reste ouverte jusqu'à 18h.

Horaires de la bibliothèque

Lundi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 16h30 - 18h30
Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h
Pour nous joindre : 04 77 93 47 07
ou bibliothequedeplanfoy@orange.fr

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Suivez l'actualité de la **commune**

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

DISPONIBLE SUR Google Play | Télécharger dans l'App Store | DISPONIBLE SUR AppGallery

GRATUITE
SANS INSCRIPTION
SANS PUBLICITÉ

Réglez vos factures locales sur Internet

La gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité s'élargie. Dorénavant, payer vos factures locales sans envoyer de chèque au moyen d'une transaction sécurisée par carte bancaire ou prélèvement unique sur internet.



Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide pour régler vos avis de sommes à payer. Service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7

Comment procéder ?

- Munissez-vous de votre Avis de Sommes à payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr
- Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou payfip.gouv.fr) et laissez-vous guider
- Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFIP, de la direction générale des Finances publiques.
- Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction.
- Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie.

Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement

Alain SOULAS dit le ROI nous a quitté le 28 octobre 2023 à l'âge de 64 ans.



Homme charismatique et profondément engagé, il a laissé une empreinte indélébile sur Planfoy qu'il a servie avec dévouement.

Nombreux sont les Planfoyardes qui ont partagé des moments de vie mémorables aux côtés d'Alain. Que ce soit lors de parties de chasses, d'événements festifs avec Planfoy en fête, ou encore avec l'équipe de foot féminine, Alain a su créer des liens forts au fil des années.

Sa présence était également marquante dans des aspects quotidiens de la vie, que ce soit à l'épicerie ambulante où il croisait bon nombre de concitoyens ou dans son rôle d' élu municipal.

Son engagement a été un pilier de son existence, et sa contribution restera gravée dans les mémoires.

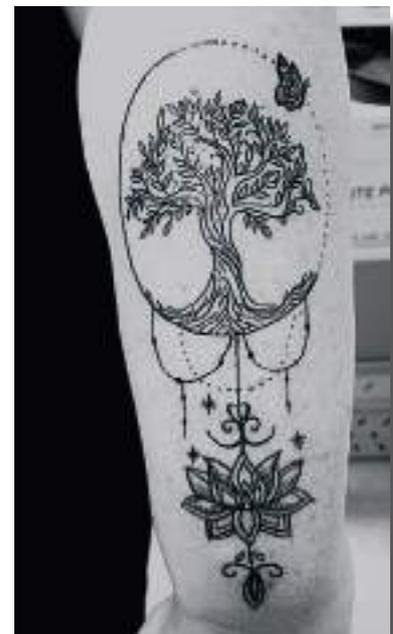
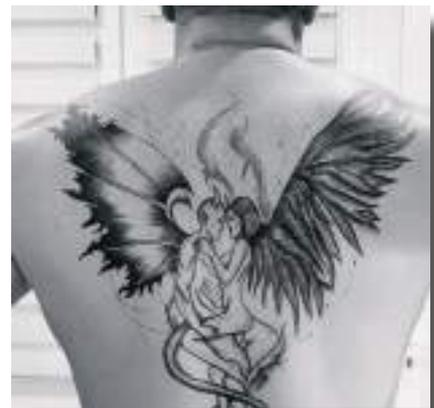
Son esprit continuera à vivre à travers les souvenirs partagés et l'influence positive qu'il a eue sur la vie de tant de personnes. Le Roi est mort, VIVE LE ROI !

Ouverture d'un salon de tatouage à Planfoy

Après plusieurs années à travailler avec mon conjoint à la boucherie de planfoy, j'ai décidé de me lancer dans mon propre projet, qui me tient à coeur depuis un long moment. Mon salon de tatouage !

J'ai passé ma formation d'hygiène et salubrité qui est obligatoire et d'autres formations pour me perfectionner dans de nouvelles techniques. Le salon n'aura pas d'horaires fixes puisque les projets de tatouages que vous aurez, ne se feront uniquement que sur rendez-vous.

Chaque tatouage sera à votre image, je pourrais personnaliser votre projet et nous prendrons le temps de travailler ensemble sur votre tatouage afin de trouver celui qui vous correspond le mieux.



NOTE BULLETINS DES COMMUNES

Consignes de tri sélectif :

Les nouvelles consignes de tri sont en application depuis le 1/01/2023, en effet TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

- Inutile de les laver
- Déposer en vrac et séparés les uns des autres
- Vidés

Retrouvez toutes les règles de tri : <https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

Consignes du verre :

Le tri du verre à l'infini : Toutes les bouteilles, les pots, les bocaux et flacons en verre doivent être déposés dans les colonnes d'apport volontaire dédiées au verre.

Rappel : Dans les colonnes sont admis uniquement les verres ménagers, les verres à boire et la vaisselle ne sont pas admis.

Compostage :

A partir du 31/12/2023, les biodéchets (déchets alimentaires de préparation, restes de repas et déchets verts) ne devront plus être jetés à la poubelle mais triés à la source et valorisés.

Le but étant de réduire le poids des poubelles, en effet les déchets alimentaires représentent 30% du poids de nos poubelles.

Plus les poubelles sont lourdes, plus le coût de traitement est important pour le SICTOM et pour les usagers qui paient la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Le but est de maîtriser les coûts et inciter le plus grand nombre à s'engager dans des initiatives vertueuses pour l'environnement puisque le compostage permet d'obtenir un engrais naturel.

Le SICTOM Velay Pilat accompagne les particuliers pour pratiquer du compostage à domicile en organisant des réunions d'informations sur les techniques de compostage ouvertes à tous les habitants du territoire.

Si vous souhaitez faire du compostage partagé, le SICTOM et les communes déploient activement le compostage collectif dans les quartiers, en centres bourg, en pieds d'immeubles et dans les établissements et structures.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Lisa MASSON au SICTOM Velay Pilat au 06 77 02 67 21 ou à l'adresse lmasson@sictomvelaypilat.fr.

Déchèterie :

Les déchèteries du SICTOM sont à la disposition des particuliers pour les déchets interdits dans les poubelles d'ordures ménagères et de tri sélectif et pour les professionnels pour les déchets valorisables.

En effet tous les déchets volumineux peuvent être déposés en déchèterie. Retrouvez la liste des déchets autorisés sur notre site internet :

<https://www.sictomvelaypilat.fr/dechetteries-sictom-velay-pilat/>

Les camions plateau et de plus de 3.5 T sont interdits en déchèterie pour des raisons de sécurité.

Concernant les déchets des professionnels, le SICTOM rappelle :

- Evacuation en déchèterie pour les artisans et commerçants.
- Obligation du tri 5 flux pour les entreprises, commerces, administrations et collectivités produisant plus de 1100 litres par semaine et pour ceux de plus de 20 personnes si la majorité de leurs déchets est composée de papiers de bureau.

PLUS ON TRIE, PLUS ON MAITRISE LES COUTS ET MOINS ON ENFOUIT !



Déploiement des colonnes d'apport volontaire :

Afin d'optimiser le service de collecte, le SICTOM Velay Pilat fait évoluer son fonctionnement pour le ramassage des Ordures Ménagères (Bac vert) et du Tri sélectif (Bac jaune).

En effet, une réorganisation des points de collecte va être mis en place à compter de 2023

avec le remplacement des poubelles vertes et jaunes par la mise en place de colonnes semi-enterrées ou aériennes.

1 COLONNE (Ordures ménagères ou Tri sélectif) = 7 BACS COLLECTIFS

Ce changement s'opèrera de 2023 à 2025.

Les avantages de l'installation de ces nouvelles colonnes :

- Meilleure performance de tri avec un geste de tri facilité par le regroupement des colonnes en points d'apport volontaire.
- Meilleure intégration paysagère avec des colonnes plus esthétiques que des bacs et une implantation stable permettant d'éviter les envols ou déplacements de conteneurs.
- Maîtrise des dépenses et moins d'impact carbone : maîtrise de la masse salariale, moins de consommation de carburant, moins de rotations de camions.
- Amélioration de la qualité de travail des agents avec moins de pénibilité.
- Limitation des déchets déposés car moins de déchets volumineux qui seront retrouvés dans les colonnes équipées d'une trappe de dépôt.
- Augmentation de la capacité de stockage avec moins de conteneurs qui débordent.



Pour plus de renseignements sur l'installation des nouvelles colonnes, vous pouvez contacter le SICTOM Velay Pilat au 04 77 35 69 64 – accueil@sictomvelaypilat.fr.
Meilleure performance de tri avec un geste de tri facilité par le regroupement des colonnes en points d'apport volontaire.

Le Parc du Pilat affirme son engagement en faveur des haies

Près de 27 km de nouvelles haies ont été plantés dans le Pilat en 10 ans ! Pour les multiples services qu'elles rendent au Pilat, le Parc accompagne les agriculteurs pour reconstituer, entretenir et valoriser les haies.



Cette démarche vient d'être récompensée par la certification «Label Haie» et le Parc reconnu Organisme Collectif de Gestion des Haies. 14 éleveurs du Haut-Pilat engagés sont ainsi certifiés depuis 2023. Et d'autres volontaires vont désormais pouvoir en bénéficier sous cette forme collective.

Pour aller plus loin, le Parc a également signé l'Appel de la Haie lancé au niveau national par l'AFAC-Agroforesterie qui a permis de doter notre pays d'un grand plan national pour les haies à 2030 avec 3 priorités, parfaitement en phase avec l'action du Parc : valoriser les haies pour les agriculteurs et les territoires, les protéger pour éviter qu'elles ne disparaissent et reconstituer le bocage.

Planter, oui, mais aussi entretenir les haies déjà existantes.

En France, les haies disparaissent trois fois plus vite qu'on ne les plante. Les plantations requièrent beaucoup d'attention pour réussir et grandir, surtout les années sèches. Si la plantation est très utile, d'autant plus qu'elle correspond à la demande de nombreux agriculteurs sensibles à l'évolution du climat, l'entretien des haies existantes est également essentiel pour pérenniser ses fonctions bénéfiques.



Réguler l'emprise des haies sur les parcelles, par exemple, se fait par un entretien latéral dont la fréquence doit être adaptée, avec un matériel ou les types de coupes bien choisis. Aussi peu évident que cela puisse paraître, une coupe au plus près du sol peut aussi permettre de rajeunir la haie et ainsi la pérenniser.

Abri bus au Guizay

Ces dernières années , le nombre d'enfants du Guizay empruntant le minibus pour venir à l'école à Planfoy a augmenté .

De plus un nombre croissant vont au collège à Saint Genest Malifaux . Devant cet état de fait des parents ont sollicité la mairie pour organiser un ramassage scolaire au profit des collégiens .

Le ramassage scolaire ne dépend pas de la mairie , mais est une compétence de la Région . Nous les avons donc contactés pour voir avec eux la mise en place de ce service . Malheureusement dans un premier temps cela ne fût pas possible faute de moyen , avant d'être fais pour la rentrée scolaire suivante .

Un deuxième constat s'imposa à nous , le minibus était devenu trop petit pour le transport des enfants venant dans les 2 écoles du village . Deuxième demande auprès de la Région , seulement quelques semaines après , un minibus d'une capacité légèrement supérieur mais suffisante remplaça l'ancien .

Nous espérons que ses deux acquis nous serons accordés en fonction de nos besoins , la Région réactualisant chaque année ses offres de services en fonction de ses possibilités . Nous sommes optimistes car nous avons la chance d'être dans une région qui met d'énorme moyens à destination des transports scolaires (et publics) .

Cet automne , des parents d'élèves nous contactèrent pour voir si il était possible de sécurisé d'une manière ou d'une autre les 3 arrêts de bus actuels au Guizay . Nous nous sommes donc logiquement retournés vers la Région afin d'étudier les possibilités dans le respect des normes en vigueur . Nous avons eu très rapidement 2 rendez-vous avec les services de la Région , l'un en mairie pour faire une évaluation de nos besoins , l'autre sur place , car n'ayant pas la compétence transport scolaire , nous ne sommes pas décisionnaires .



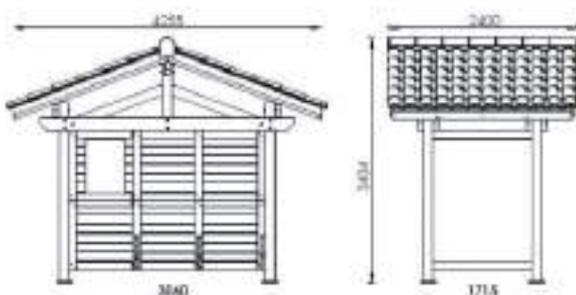
Avant le deuxième rendez-vous, le technicien de la Région avait contacté le chauffeur du minibus pour voir avec lui ses arrêts actuels. Lors de notre visite sur place, les 3 arrêts retenus sont sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui. L'un est situé vers le parking du Sacré Cœur mais dans le prolongement des containers à poubelles. L'autre est au niveau du croisement : Route du Guizay, Chemin des Crêtes et Chemin de la Croix. Enfin le troisième sera situé juste avant le croisement Route du Guizay et Chemin de Bayon. Les 2 premiers ne posent aucun souci quant à leurs implantations, ils seront situés sur un « délaissé communal ». Le 3ème ne pouvant être implanté que sur le domaine privé, une demande auprès des propriétaires pour la signature d'une convention est en cours, en cas de refus, seul un marquage au sol sera réalisé pour signaler l'arrêt aux automobilistes. Les arrêts de bus seront équipés d'un abri bus en bois posé sur une dalle en béton,

de plus devant chacun d'entre eux un marquage réglementaire jaune sera réalisé au sol. Toutes les démarches ont été réalisées par la mairie : validation en Conseil Municipal, réalisation des devis pour les dalles, demande de subvention. En effet, nous sommes très fortement aidés pour cette opération, aide temporaire car les programmes Régionaux évoluent régulièrement, la Région fournit et pose les abris bus, donne une subvention de 80% pour la réalisation de la dalle béton, la commune prend en charge le reste et le marquage au sol. Ne maîtrisant pas le dossier, une installation pour le printemps ou au plus tard pour la fin de l'année scolaire nous paraît assez cohérente. Au mois de janvier il est prévu de faire réaliser les deux dalles situées sur le domaine public en même temps que les emplacements pour les colonnes semi-enterrées pour les ordures ménagères et pour le tri sélectif.

ABRI VOYAGEURS CHALET

REF:627519

Abris voyageurs chalet à ossature bois.
Bois issu de forêts régionales gérées durablement (certifié PEFC).
Fabrication française



La Mairie accompagne les jeunes .



Chantier participatif à la Tourbière des Vernels .

Suite à une sollicitation de Planfoy en Transition en automne dernier pour organiser une action au profit des jeunes , une réunion avec les élus fut programmée . L'idée d'organiser un chantier participatif sur le site de la Tourbière des Vernels émergea .

En effet très peu de personnes connaissent vraiment l'endroit , de plus , suite aux tra-

vaux réalisés l'année dernière , la commune et le Parc du Pilat constataient un mauvais usage du lieu . La sente prévu pour relier le platelage n'était pas utilisée par les visiteurs et ceux-ci empruntaient un nouvel accès .

Pour remédier au plus vite à cette situation , la date du samedi 18 mars retenue , une douzaine de jeunes Planfoyardes âgés de 10 à 14 ans recrutés et encadrés par plusieurs membres de Planfoy en Transition se retrouvèrent sur place . Tout le monde se mit au travail pour réaliser une barrière en bois tressé afin de barrer l'accès à la mauvaise sente . Les jeunes ont d'abord recherché des branches , ensuite ils ont tressé la barrière . Comme le chantier avançait rapidement , certains d'entre eux réalisèrent l'élagage des arbres bordant la platelage pour maintenir l'espace ouvert .

Les travaux étaient dirigés par Justine Vallet , chargée de mission Natura 2000 au Parc Naturel Régional du Pilat , et par Noël Giraud , adjoint en charge des travaux . Afin de récompenser les jeunes (et moins jeunes) , l'après-midi se termina par un goûter offert par la Mairie devant la salle de la cantine .



Plantation d'arbres à la Tourbière des Vernels .



La commune de Planfoy est propriétaire d'une parcelle d'environ 2 hectares aux Vernels , celle-ci se divise en deux parties : une partie tourbière qui est un milieu humide réservoir auprès du Furet et à préservé en l'état , ne devant pas être asséchée ; la partie qui l'entoure est quand à elle forestière en majorité .Suite à une sollicitation pour la plantation d'arbres de la part du Parc Naturel Régional du Pilat par l'intermédiaire de Noël Giraud adjoint et délégué au Parc du Pilat , la mairie y répondit favorablement .

Le projet fut présenté à un conseil d'école , l'idée étant d'associer les élèves à partir de CE2 , CM1 et CM2 à la plantation .

Cette opération est portée par plusieurs partenaires , l'association ASSE Cœur Vert qui finance ce type de projet.

Le Parc Naturel Régional du Pilat pour la coordination . L'Office National des Forêts pour la recherche des plants et pour la préparation du terrain . La Maison familiale et rurale de Marlhès pour l'aide aux enfants à la plantation des arbres .

La décision de réaliser la plantation à l'entrée de la parcelle le bord du chemin rural prise , la date du mercredi 26 avril après-midi retenue , l'organisation de cette demi-journée se mis en ordre de marche .

Le choix de planter dix essences différentes d'arbres emporta l'adhésion , l'idée étant

d'avoir des espèces susceptibles de s'adapter au mieux au réchauffement climatique .

Le mercredi après-midi 24 élèves de l'école Exbrayat et 2 collégiennes se retrouvèrent devant la boucherie pour prendre le bus à destination de la Croix du Trève , et faire le dernier kilomètre à pieds . Des animateurs agréés de l'association ASSE Cœur Vert encadrèrent les enfants , ainsi que les représentants des partenaires cités précédemment , soit un grand nombre d'adultes . Au total 210 arbres furent plantés , par bosquet de 21 d'une même espèce . Un poteau planté au milieu de chaque bosquet informe de l'espèce plantée , chaque enfant y marqua son prénom .

L'association ASSE Cœur Vert , représentée par son président Lionel Potillon a financé l'achat des plants , la prestation de l'agent de l'ONF , le bus , les tee-shirts offerts à chaque enfant participant , ainsi que le goûter pris en fin d'après-midi devant la cantine , la mairie prenant à sa charge les boissons . Roland Romeyer , président de l'ASSE était aussi présent et a participé à la plantation . Les enfants furent très contents d'avoir participé , pressés de raconter le lendemain à leurs petits camarades de classe qui n'avaient pas pu être présents le déroulé de l'opération .

Station d'épuration

La commune de Planfoy est équipée depuis plusieurs années d'une station d'épuration à filtres plantés de roseaux.

En octobre 2022, lors du faucardage des roseaux du 2ème étage, celui-ci était recouvert de 30 à 40 centimètres d'eau. Etat anormal, normalement juste un peu d'eau en recouvre le fond.

Pour découvrir les causes de ce dysfonctionnement, nous avons fait appel à la MAGE (Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau), service du Département de la Loire. La 1ère étape fût le passage de caméras dans les drains afin de voir si ceux-ci n'étaient pas bouchés. Malheureusement il n'en était rien.

Pour essayer de trouver les causes à ce problème, une réunion était organisée en mairie avec le bureau d'études ayant conçu la station, la MAGE, le service eau de la DDT de la Loire. Rien ne permis de définir véritablement les raisons de la présence d'autant d'eau dans le 2ème étage, certains points posant quand même questions. Afin de pousser plus loin les recherches, l'entreprise Cholton installa un by-pass entre le 1er et le 2ème étage, permettant d'envoyer les eaux usées directement dans le Furet, bien sûr avec l'accord de la police de l'eau. En même temps nous avons légèrement ouvert un tampon pour permettre la vidange du 2ème étage. Une fois l'étage asséché, le faucardage a pu être réalisé.

Des carottages ont été effectués, ceux-ci démontrèrent un fort colmatage du sable drainant, expliquant le difficile écoulement des eaux usées.

En concertation avec tous les services précédemment nommés, une étude pour prévoir les travaux était lancée. Octobre 2023, le curage des boues du 1er étage a été réalisé pour un montant de

34 000 euros, ainsi que la réparation de la majorité des cheminées d'aérations. Habituellement, le curage s'effectue au bout de 12 à 15 ans de fonctionnement, et non 8 ans comme dans notre cas. La dégradation rapide des cheminées d'aération vient du choix des matériaux, PVC et non inox.

Pour 2024, des travaux beaucoup plus importants et onéreux doivent obligatoirement se faire. Dans un premier temps le curage du 2ème étage vas se faire : A SUPPRIMER pour un montant de 18 000 euros.

Ensuite nous avons obligation d'enlever la totalité du sable colmaté, de remettre la même quantité, ceci pour un montant de 73 000 euros. Restera à replanter les roseaux, montant d'environ 3 000 euros. Pour ces deux derniers postes, une subvention a été demandée auprès du Département de la Loire au titre de « l'enveloppe territoriale ».

Nous ne sommes pas très optimistes quand à l'obtention de cette subvention.

En effet, l'un des critères étant la détention par la commune d'un « schéma directeur » pour l'assainissement datant de moins de 10 ans, or, nous avons découvert que celui de la commune date de 1997.

Si la subvention ne nous est pas accordée, le recours à l'emprunt vas s'imposer à nous. Nous attendons le retour de la MAGE afin de savoir quand nous devons prendre un bureau d'étude pour réaliser le schéma directeur, l'étude doit durer un an. Difficile à ce jour de parler de coûts ; mais ceux-ci risquent d'être très élevés, en l'état nous n'avons pas d'autres choix, en effet nous sommes tenus de nous mettre en conformité avec la réglementation assez rapidement.



Visite de la station d'épuration .

Fin d'année 2022 , une demande de l'école primaire arriva en mairie , celle-ci nous sollicitait pour un accompagnement pour une possible visite de la station d'épuration . En effet , Léa maitresse des Moyennes Sections et des Grandes Sections préparais un exposé sur l'eau . La municipalité par l'intermédiaire de Noël Giraud , adjoint en charge de l'eau et de l'assainissement y répondit favorablement . Les échanges lors d'un conseil d'école permirent de mieux définir les besoins et se qui était possible de mettre en place . La décision de réaliser une présentation du cycle de l'eau , des captages jusqu'au Furet en sortie de station d'épuration fût prise .

Un premier tour rapide de l'ensemble des installations permis de prendre des photos afin de réaliser un diaporama par Léa . Une fois celui-ci terminé , une présentation eu lieu auprès des MS et GS en présence de Noël qui expliqua de manière assez simple le cycle de l'eau : de la rénovation des drains de Condurant , en passant par le fonctionnement d'un réservoir et le rôle des compteurs d'eau , en terminant par le fonctionnement de la station d'épuration .

Suite à cette présentation , comme prévu dès le début , la visite de la station d'épuration s'organisa au profit de l'ensemble de l'école , Petite Section compris .

Le 12 juin matin , les écoliers accompagnés par l'équipe enseignante , les ATSEM et quelques parents bénévoles prirent la direction de la station d'épuration . Sur place tout le monde était attendu par Noël pour la visite . Celui-ci expliqua le rôle du dégrilleur , des « bâchées » , l'importance des casiers plantés de roseaux constituant le 1er et le 2ème étage , et le rejet de l'eau épurée dans le Furet en contrebas . Devant le dégrilleur , certains enfants s'interrogèrent sur les matériaux présents , malheureusement en 2023 des objets du style lingettes , serviettes et autre sont encore jetés dans les toilettes ; arrivant jusqu'à la station d'épuration , d'où l'importance du dégrilleur , de son nettoyage par l'agent technique 2 fois par semaine .

Les nombreuses questions posées , la visite terminée , les enfants regagnèrent leurs salles de classes où un débriefing eu lieu avec les maitres .





// VIE DES ASSOCIATIONS

Association des caissiers et Contrôleurs de ASSE.

En tant que nouvelle association sur la commune de PLANFOY, nous nous permettons de nous présenter.

Nous sommes une association qui est né en 1960 sous le nom des caissiers et contrôleurs de l'ASSE.

Depuis de nombreuses années nous avons évolué en tant qu'amicale. Notre siège se situait à l'Amicale du quartier de Soleil à Saint Etienne. Pour l'année 2023/2024 la mairie de Saint Etienne a décidé de fermer celle-ci.

Aujourd'hui pourquoi PLANFOY ? Notre président Habite PLANFOY. Il se nomme Jean-Louis LANDON. Il s'est renseigné auprès de la municipalité pour savoir s'il était possible de mettre notre siège sur la commune de PLANFOY.

Comment se déroule notre association ? Sous la loi de 1901 comme toute association. Durant notre saison nous faisons plusieurs manifestations. Un concours de pétanque, six concours de belotes où de coïches, un dîner dansant ouvert à tous

En espérant apporté à la commune de PLANFOY des animations supplémentaires et de la dynamique.

Merci par avance de votre accueil.

Le repas des anciens

Le samedi 23 mars, le traditionnel repas des anciens se tiendra au gymnase Exbrayat comme à l'accoutumée.

Un peu plus de trois mois après le très convivial repas de Noël de l'Age d'Or, ce rendez-vous gourmand permet de se retrouver et de fêter l'arrivée du printemps.

François Delomier sera en charge du repas et les desserts seront concoctés par Coralie Magen-Terrasse, comme l'an passé.

Les invitations seront envoyées fin janvier.



Nous vous espérons toujours aussi nombreux.

Les nouvelles de la bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne année 2024 !

Que va t-il se passer à la bibliothèque en ce début d'année ?

Une rencontre de la bibliothèque
Mercredi 31 janvier 2024 à 20h, «Mamie Luger» d'après le roman de Benoît Philippin, adapté pour le théâtre par Josiane Carle et Carole Chevrier de la compagnie Ah !



Six heures du matin : Berthe, cent deux ans, canarde l'escouade de flics qui a pris d'assaut sa chaumière auvergnate.

Huit heures : le capitaine de police Ventura entame la garde à vue la plus ahurissante de sa carrière. La grand-mère au Lüger vide son sac, et le récit de sa vie est un feu d'artifice. Il y est question de meurtriers en cavale, de Veuve Noire et de nazi enterré dans sa cave. Alors...

Aveux, confession ou règlement de comptes ? Ventura ne sait pas à quel jeu de dupes joue la Mamie, mais il sent qu'il va falloir creuser. Et pas qu'un peu...

Une autre rencontre de la bibliothèque
Jeudi 15 février 2024 à 19h30, « De la fourche à la fourchette... NON! L'inverse! » Conférence gesticulée de Mathieu Dalmais
Biologique, en circuit court, locale, équitable... Face aux désastres du système agroalimentaire industriel, de nombreuses initiatives fleurissent pour produire et consommer différemment, pas toujours louables... Et inaccessibles à une partie grandissante de la population. Et si changer l'agriculture passait par une alimentation démocratique ? Par une Sécurité sociale de l'alimentation ?

Et en mars, une exposition interactive s'installe à la bibliothèque :
« Qui a refroidi Lemaure ? »

Séraphin Limier, la légende de la PJ, vous engage comme inspecteur stagiaire. Muni d'une tablette interactive, venez arpenter les lieux de l'intrigue, collecter les indices, interroger les témoins...

Nul doute qu'à l'issue de cette enquête vous tiendrez le coupable !

Informations pratiques :

Horaires d'ouverture au public :

les lundis de 16h30 à 18h30

les mercredis de 16h30 à 18h30

les vendredis de 16h30 à 18h30

les samedis de 10h à 12h

Pour nous joindre :

04 77 93 47 07

bibliothequedeplanfoy@orange.fr

// VIE DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

C'est en discutant avec beaucoup de villageois que l'envie de vivre un comité des fêtes sur Planfoy me motive à vous écrire.

Lors des échanges que j'ai eus avec les planfoyards, j'ai découvert des moments festifs, joyeux et l'esprit de partage qu'ont vécu autrefois les habitants de notre beau village. Oui autrefois...

Mais pourquoi ne pas réanimer cette flamme à nouveau pour nos enfants, nos petits-enfants et tout simplement pour nous réunir... pour le plaisir d'être ensemble et de vivre de bons moments.

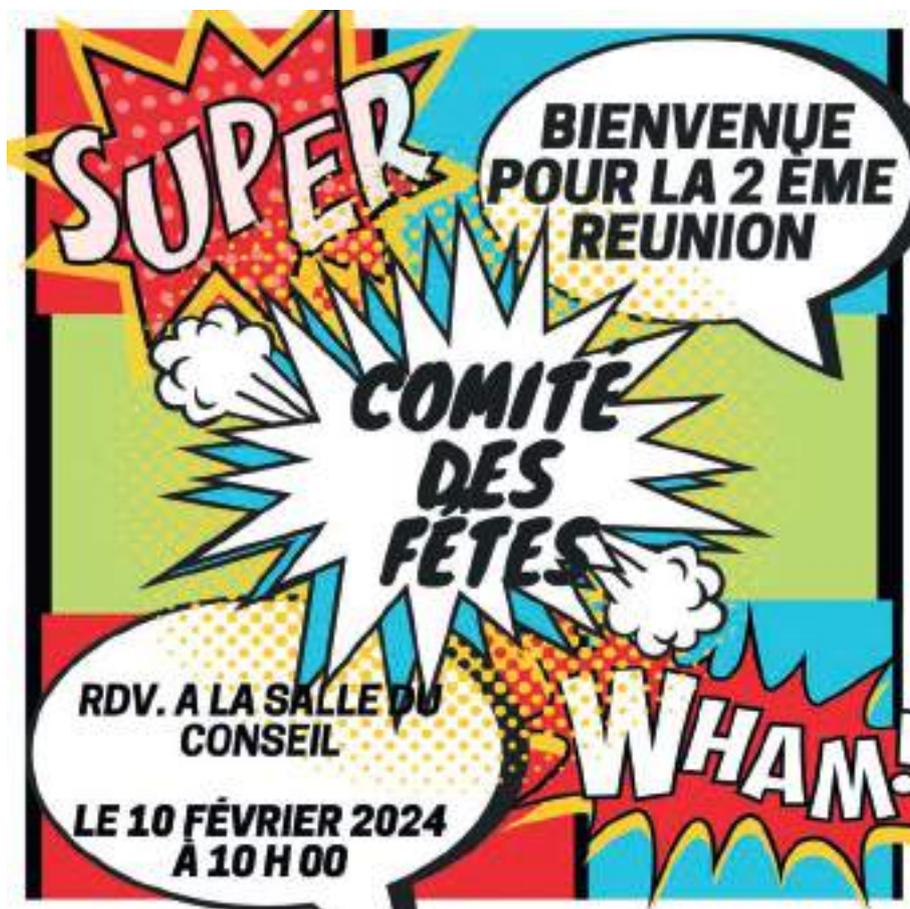
La Covid nous a permis une fois de plus de réaliser que la vie du village était un privilège que bien d'autres communes n'ont pas.

Bien sûr cela ne peut se faire sans nos aînés qui ont fait perdurer tous ces beaux souvenirs du comité des fêtes tout comme les nouveaux arrivants qui partagent le même esprit.

Une prochaine réunion aura lieu le Samedi 10 Février à la salle du conseil à 10h .

Comptant sincèrement sur votre présence

Lynda



Marché de Noël des commerçants du village

Le samedi 16 décembre, à l'initiative du Marmiton du Pilat et des Epiciers du village, s'est tenu le second marché de Noël. 7 exposants, avec au programme : Miel du Pilat, Famille Cluzel, apiculteurs récoltants à Maclas, proposaient leurs miels ainsi que des pains d'épices, etc... Les créations florales et les bougies de Rachel de Reventin-Vaugris (38).

Les bougies de Planfoy en Transition (section de La Maison Pour Tous). Coralie Tatouages (voir article). L'atelier Deco Brocante de Peggy, qui rénove meubles et objets chinés. Les paniers garnis, les vins et huîtres des épiciers. Enfin, la buvette et petite restauration du Marmiton. Devant le succès de cette seconde éditions, rendez-vous en décembre 2024 pour la troisième !



Spectacle de Noël des écoles

Le vendredi 15 décembre, s'est tenu au gymnase le traditionnel spectacle de Noël des scolaires .. Cette soirée commune des deux écoles du village fut un franc succès, les élèves s'étant surpassés lors d'un spectacle mêlant chants et performances acrobatiques, adaptées à chaque tranche d'âge. Sébastien Fayard (Tagada Sing Sing) a conduit avec entrain le chant choral. L'APE a régalé petits et grands, et proposé à la vente les chocolats de Noël concoctés par les enfants du Centre de Loisirs ainsi que des décorations qui ont rapidement été adoptés ! Le Père Noël était bien entendu de la partie !



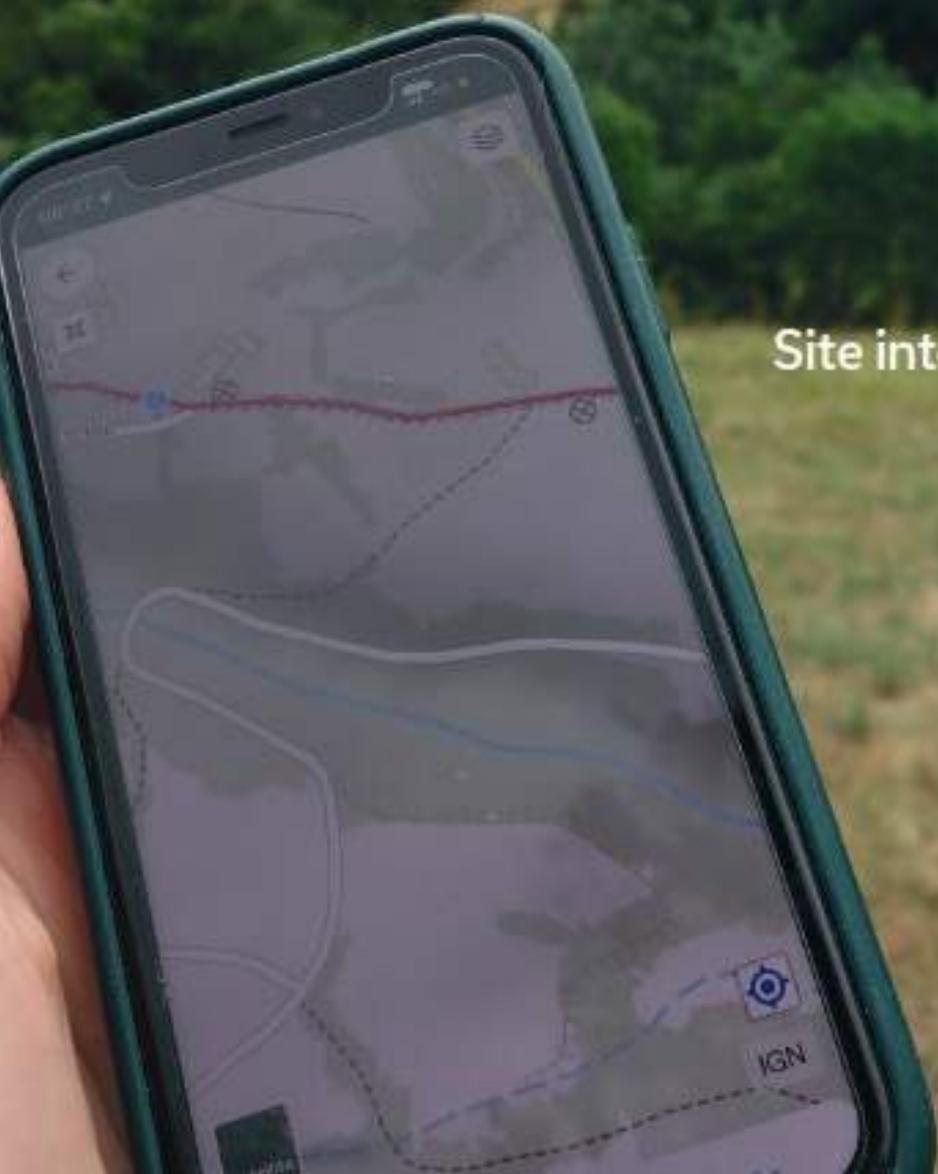


pilat-rando.fr

Tous les circuits de randonnée du Pilat



Site internet et web application
200 itinéraires
Les points d'intérêts
Gratuit



Parc
naturel
régional
du Pilat